

2011 : SURTOUT BONNE SANTÉ

L'année 2010 se prépare à tirer sa révérence pour laisser place à une nouvelle année qui s'annonce déjà difficile. Il est fort probable que nous aurons à invoquer, une fois de plus, le Tout-Puissant pour qu'il ait pitié de notre situation et nous débarrasse du malaise sournois qui ne cesse de gangréner notre profession, la rendant, d'année en année, plus divisée et plus fragilisée.

Pourtant, le Maroc est en train de changer, même si un long et périlleux chemin reste à parcourir pour que nos malades puissent bénéficier d'un accès aux soins similaire à celui de nos voisins européens.

Si on ne s'en tient qu'à l'exemple des hépatites B et C, on constate que ces deux pathologies continuent à faire des ravages malgré la mobilisation de l'Administration, des ONG et des professionnels de la santé. Des malades continuent, malheureusement, à souffrir en silence, se contentant de quelques remèdes quémandés par-ci et par-là, au lieu de bénéficier de vrais traitements antiviraux existants qui pourraient leur éviter une cirrhose ou un cancer du foie. Les conflits sociaux récurrents de nos établissements hospitaliers et leur lot de grèves ne sont pas de nature à arranger les choses.

La cacophonie qui prévaut aujourd'hui dans plusieurs secteurs de notre économie nous rappelle régulièrement que notre système législatif prêche par manque de réactivité. Pour s'en convaincre, il suffit de se référer au dahir de 1922, texte centenaire, qui continue à régir comme il peut les substances vénéneuses.

Le plus rageant dans cette histoire, c'est que dès qu'il existe une volonté de réactualiser un texte législatif, de puissants lobbyings, exercés de toute part, condamnent l'Administration à un immobilisme de raison qui reste la seule alternative aux blocages en tout genre. Le code de la route en est un exemple significatif, la résistance de certains usagers de la route ayant failli faire échouer un projet de texte qui va, dans le futur, permettre de nous préserver des comportements suicidaires, voire criminels de certains conducteurs.

Notre rédaction a pris pour habitude de vous formuler ses vœux au début de chaque année. Pour 2011, nous ne dérogerons pas à cette règle en vous souhaitant santé et prospérité. En ce qui concerne notre profession, faisons le vœu que cette nouvelle année verra la fin de nos divisions intestines. Cette condition s'avère nécessaire pour que les pharmaciens d'officine puissent se mobiliser ensemble, non pas pour "manger du caviar à la louche*" comme disait Coluche, mais seulement pour que ces derniers puissent vivre dignement de leur profession, obtenir l'accès à une assurance maladie et bénéficier d'une retraite décente.

Ces avantages sociaux devraient constituer un minimum pour ce professionnel qui passe son temps au service des malades.



Abderrahim Derraji

**Extrait de la chanson "Misère" de Coluche*